

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la mobilité électrique et les énergies renouvelables...

on th@-MOVE

Belgian Sustainable E-Motion Summit
22/06/2022 @ Autoworld

Une initiative conjointe de



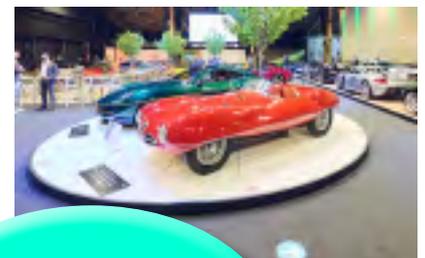
Formules de sponsoring

Be in thE-move Choisissez votre formule	GOLD E-Move	SILVER E-Move	BRONZE E-Move
Starting blocks - timeslot pendant la session d'introduction	x	x	
Pole position: Stand (à côté de la session plénière, 1er étage)	x	x	
Ahead: Logo principal sur les mailings (30 000 contacts)	x		
ThE best Move: Logo principal sur le site web	x		
Go E: Logo sur une bannière sur tous les slides	x	x	
Go E: Logo sur le site web	x	x	x
Go E: Logo sur tous les mailings (30 000 contacts)	x	x	x
In charge: Logo sur les flyers	x	x	x
Move home: Documentation, goodies, flyers dans le welcome-pack	x	x	
Wherever you move: logo principal sur toute la signalétique du salon (banners, drapeaux, ...)	x		
Tickets d'entrée gratuits «on thE Move»	6	3	1
Prix hors TVA	€10 000	€6000	€3000



Exclusivité «Move Forward»

(max. 4 places disponibles au 1er étage et 2 dans le Blue Boulevard)
Votre véhicule électrique «on thE Move» à l'Autoworld - emplacement central à côté de la session plénière ou dans le Blue Boulevard pour



€6000

Bon de commande

Formulaire à nous retourner, dûment complété, **AVANT LE 13 MAI 2022**, par mail à Inge De Ridder : inge.deridder@techlink.be

Veuillez envoyer le logo de votre entreprise (haute résolution - vectoriel) avec ce formulaire de demande signé et complété.

MA FORMULE

Je souhaite devenir **sponsor privilégié de « on theE-MOVE Summit » le 22 juin 2022** et je choisis la formule suivante:

- Formule Gold E-MOVE pour un montant de €10.000,- htva
- Formule Silver E-MOVE pour un montant de €6.000,- htva
- Formule Bronze E-MOVE pour un montant de €3.000,- htva

- En signant ce formulaire de demande, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les conditions de sponsoring (voir page suivante).

MES COORDONNÉES

Société :

Personne de contact :

Adresse :

Code postal:

Localité :

Tél. :

GSM :

E-mail :

Numéro de TVA : BEO

Votre référence (pour la facturation)

Date :

Signature :

(avec la mention « pour accord »)

Conditions générales

1. La date effective de début de ce sponsoring est le jour suivant la réception par les organisateurs, du présent bon de commande, dûment complété et signé, et il prend fin à la fin de l'événement.
2. Le sponsor permet aux organisateurs du "on thE-MOVE Summit" d'utiliser la marque, le logo et la baseline du sponsor pour les besoins de communication du dit événement.
3. Le sponsor a le droit d'utiliser le logo du "on thE-MOVE Summit" sur son matériel marketing pendant la durée de son accord de sponsoring du "on thE-MOVE Summit" : "Sponsor officiel du "on thE-MOVE Summit" .
4. Les organisateurs de l'événement du "on thE-MOVE Summit" enverront une facture pour les frais de sponsoring dans un délai de trente jours maximum à compter de la date de réception par les organisateurs du présent bon de commande dûment complété et signé. Le paiement des frais de sponsoring doit être effectué dans son intégralité dans les trente jours suivant la date de la facture.
5. En cas d'annulation du "on thE-MOVE Summit" en raison de restrictions gouvernementales, le sponsor aura 2 options :
 - Un remboursement de 70% des frais de sponsoring.
 - Le report automatique de la même formule de sponsoring pour l'édition suivante du "on thE-MOVE Summit" .
6. Dans tous les autres cas, les montants relatifs au sponsoring ne sont pas remboursables.
7. Nonobstant toute disposition contraire dans le présent accord : (i) sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, toute responsabilité d'une partie en vertu du présent accord sera limitée au montant de la valeur totale indiquée dans les présentes ; et (ii) en aucun cas, l'une ou l'autre des parties ne sera responsable de tout dommage accessoire, spécial, punitif ou consécutif, de toute perte de profits ou de tout autre dommage indirect, qu'il soit d'origine contractuelle, délictuelle ou autre, même si une partie a été informée de la possibilité de tels dommages.
8. Les présentes conditions générales sont régies et interprétées conformément au droit belge et le sponsor accepte irrévocablement que les tribunaux de Bruxelles, en Belgique, soient les seuls compétents pour régler tout litige découlant des présentes conditions générales ou en rapport avec celles-ci.

Une initiative conjointe de

